



3^{ème} BOURSE aux Meubles anciens

Samedi 26 et Dimanche 27 septembre 2020
10h/18h

LIEU : Mon Geste Déco
11 route de Parthenay – 79100 LUZAY

REGLEMENT et PRESENTATION de la BOURSE AUX MEUBLES

Mon Geste Déco est une petite entreprise de relooking (meubles, objets) et de conseils en décoration intérieure

De nombreux clients de l'atelier sont à la recherche de meubles à relooker : chevets, consoles, commodes, tables, petits buffets, bureaux, chaises, coiffeuses, meubles originaux... Les peintures que je propose pour le relooking tiennent sur tous les supports, sans décapage. Vous pouvez donc proposer des meubles vernis, en formica, avec placage, mélaminé, avec du marbre, etc ... Tout peut se relooker sans difficulté. Cela dit, ce sont les meubles en bois et plutôt anciens, qui sont les plus recherchés.

La vente s'adressera bien évidemment aussi aux gens qui ne souhaitent pas faire de relooking.

La vente sera animée par mes soins, et des suggestions de relooking seront données en fonction des meubles présentés à la vente.

Les meubles seront exposés en intérieur

- ❖ La liste de dépôt est gratuite (voir ci-joint). Un numéro de participant vous sera attribué dès votre demande.
- ❖ Un pourcentage de 20% sera pris sur les ventes effectuées lors de la bourse
- ❖ Il n'y a pas de nombre minimum de meubles à mettre en vente. Si vous n'en avez qu'un seul, vous pouvez me le confier.
- ❖ Les prix de vente de vos meubles seront établis par vous même. Je pourrai vous aider à les déterminer sur place, lors du dépôt, si vous n'avez aucune idée du prix à proposer

- ❖ Je ne prends pas les fauteuils et canapés en tissus
- ❖ Les meubles déjà relookés ne sont pas acceptés
- ❖ Je me réserve le droit de refuser certains meubles, qui ne correspondraient pas du tout aux demandes des acheteurs, ou qui seraient trop volumineux
- ❖ Les meubles devront être dépoussiérés (mais surtout pas cirés pour l'occasion)
- ❖ Les meubles seront correctement étiquetés par vos soins et la liste sera complétée (voir ci-joint les trames à utiliser).
- ❖ En cas de vente par lot (exemple : 1 table + 5 chaises), tous les meubles composant le lot devront être étiquetés. Sur l'étiquette, vous devrez préciser qu'il s'agit d'une vente en lot uniquement.
- ❖ Un double étiquetage peut être fait si vous acceptez aussi de vendre les articles à l'unité. Sur la liste, il faudra dans ce cas remplir 1 ligne avec le descriptif et le prix du lot, puis remplir aussi 1 ligne pour chacun des articles pouvant être vendu à l'unité, avec le prix de chacun.
- ❖ Les meubles seront placés avec votre aide le jour du dépôt.
- ❖ Il est préférable de m'envoyer votre liste par mail quelques jours avant la manifestation (même si les prix ne sont pas fixés), afin que je m'organise au mieux pour le placement des meubles.
- ❖ **Dépôt** : Vendredi 25 septembre de 10h à 18h . Merci de me contacter avant pour préciser l'horaire (06.79.62.72.20)
- ❖ **Retrait des invendus et des règlements** : lundi 28 septembre de 14h à 19h
- ❖ A l'issue de la vente, vous avez le choix de récupérer vos meubles invendus, ou bien d'en faire don aux Emmaüs de Thouars. Il vous suffit de cocher la case correspondant à votre choix sur la liste, en face de chaque meuble.
- ❖ Les ventes pourront se faire en chèques ou en espèces. Lors d'un paiement par chèque, Celui-ci sera libellé à votre nom et c'est vous qui l'encaisserez (une pièce d'identité pourra être demandée à l'acheteur). Lors du retrait des invendus, le lundi, je vous donnerai les règlements correspondants à vos ventes, et vous ferai une facture correspondant au pourcentage sur vos ventes (20%).

CONTACT

Anita FONTENEAU
11 route de Parthenay – 79100 Luzay
06.79.62.72.20

fonteneau.anita@sfr.fr